

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juillet 2018
--

- **Centre aéré de Tuffé :** Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec la Commune de Tuffé pour l'accueil de loisirs des mercredis, petites vacances scolaires, séjours ados et espace jeunesse. Cette convention prend effet au 1^{er} septembre 2018 et pour une durée indéterminée.
- **Création de poste :** Le conseil municipal crée un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.
- **Appel d'offres travaux église :** Le conseil municipal valide le choix de la commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise Cénomane pour les travaux de charpente d'un montant de 26 787.89€ HT et le devis de l'entreprise Falaisienne pour les travaux de couverture d'un montant de 113 190.99€ HT.
- **Droit de passage rue du Luart :** Un terrain à bâtir est à vendre issu de la parcelle C 542. Entre cette parcelle et la parcelle C 920, il y a un droit de passage appartenant à la commune qui n'est plus utilisé. Le conseil municipal accepte de renoncer à ce droit de passage afin que chaque propriétaire puisse clore son terrain sur la ligne médiane du chemin et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce renoncement.
- **Indemnité de conseil au trésorier :** Le conseil municipal décide de verser annuellement l'indemnité de conseil et de budget au comptable du Trésor, Monsieur Ciré SOW et de l'octroyer selon les décomptes qu'il présentera.
- **Logement l'Aiguillée :** Le conseil municipal décide d'augmenter le prix du loyer du logement de l'Aiguillé à 420€ par mois sans les charges qui sera relouer en septembre après les travaux de réhabilitation.
- **Divers :** Les travaux de voirie réalisés par la Colas sont en cours. La porte de l'atelier communal est installée. Miroir installé au bout du chemin de la Croix Blanche. La table de pique-nique vient d'être livrée et sera prochainement installée. Lecture du courrier de M. et Mme Payen. La Mairie de Duneau et de Beillé ont offert le jour de la kermesse, une calculatrice aux élèves de CM2 pour leur départ vers le collège. L'association Aloïsia souhaite louer la salle polyvalente pour l'organisation de 2 vide-dressing dans l'année. Le conseil municipal applique le tarif normal à 370€ (grande salle, 1 jour, hors commune). Le service des transports annonce qu'à la rentrée scolaire, le car qui vient du Luart déposera les élèves du Lycée de la Ferté-Bernard à l'arrêt du Poisson d'Or.